

L'Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble recrute

Un(e) chargé(e) de mission confirmé(e) en planification

Contrat à durée déterminée de 36 mois

Contexte

L'établissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble a pour mission l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Il couvre les territoires de 7 EPCI du sud-Isère, représentant 261 communes et une population de 770 000 habitants : Grenoble-Alpes-Métropole, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, les Communautés de Communes du Grésivaudan, de Saint-Marcellin-Vercors-Isère, de Bièvre-est, de Bièvre-Isère et du Trièves.

Le SCoT a été approuvé en décembre 2012, constituant l'un des premiers documents labellisés « Grenelle de l'environnement ». En 2018, le bilan a confirmé la pertinence de l'action engagée en maintenant le document, tout en identifiant plusieurs mutations et tendances à prendre en compte à terme. Ainsi, l'évolution du document du SCoT à venir s'annonce comme une étape importante pour la Grande Région de Grenoble.

Au sein d'une équipe de 6 salariés, le/la chargé(e) de mission exercera dans un contexte institutionnel et technique riche et varié : intercommunalités aux larges compétences et présence de nombreux acteurs impliqués dans les réflexions territoriales (Etat, Département de l'Isère, SMMAG, EPF du Dauphiné, EPORA, Agence d'urbanisme, ...).

Les élus de l'EP SCoT souhaitent renforcer l'équipe afin de mener les évolutions nécessaires du document en vigueur d'ici la fin du mandat. Cette évolution doit se faire en lien très étroit avec les sept intercommunalités de son territoire, mais également avec les différents acteurs locaux.

Enjeux liés au poste

En appui au directeur et en complémentarité avec les deux chargés de mission, il / elle sera chargé(e) de définir et de mettre en œuvre le processus d'évolution du SCoT selon des nouvelles modalités de travail avec les EPCI, les communes et les acteurs locaux, en tenant en compte des enjeux identifiés et du nouveau contexte réglementaire.

En articulation avec l'Agence d'Urbanisme, il / elle sera impliqué(e) dans la maîtrise d'ouvrage de l'EP SCoT, en mettant ses compétences techniques, réglementaires et d'animation à la conduite de l'évolution du document, ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre du document en vigueur.

Missions et responsabilités

Au sein de l'équipe animée par le Directeur de l'Etablissement Public, et sous l'autorité de la Présidente, vous serez amené(e) à :

1/ Participer au pilotage des futures évolutions du document d'urbanisme :

- Identification des sujets ou exigences réglementaires pouvant conduire à une évolution du document d'urbanisme
- Travailler en collaboration étroite avec les techniciens des collectivités membres, et assurer le lien entre l'ensemble des partenaires du territoire : collectivités, services de l'Etat, Agence d'urbanisme, universités, associations et acteurs locaux
- Suivi des procédures
- Pilotage des bureaux d'études, suivi des marchés publics
- Suivi, animation et pilotage d'études auprès de l'Agence d'urbanisme
- Assurer le lien avec les thématiques suivies par les autres chargés de mission de l'équipe, dans une approche transversale
- Mettre en place les indicateurs de suivi et d'évaluation du SCoT

Ce travail sera fait en lien étroit avec l'Agence d'Urbanisme qui assure une mission d'appui à l'EP SCoT et assure la maîtrise d'œuvre des évolutions du document.

2/ Accompagner les EPCI membres de l'EP SCoT et des communes dans l'élaboration de leurs documents locaux d'urbanisme et autres démarches de projets :

- Accompagner en tant que personne publique associée les collectivités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT de la grande région grenobloise
- Assister, conseiller et suivre les procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents locaux d'urbanisme
- Participer à l'élaboration des avis émis par l'EP SCoT (CDAC, CDPENAF, PLU(i), PLH, PDM, règlements de publicité...)
- Mettre en place une veille territoriale des projets et assurer en amont des avis une bonne prise en compte des objectifs du SCoT dans leur élaboration

3/ Participer à la vie de l'établissement et aux travaux transversaux

- Assister à la préparation et au suivi des instances de l'établissement
- Participer aux réflexions et travaux de mise en œuvre des stratégies des grandes transitions qui structurent l'activité de l'établissement
- Suivi des travaux des groupes de travail de la fédération nationale des SCoT autour des questions de mise en œuvre

4/ Effectuer la veille juridique

- Suivi des évolutions réglementaires des codes de l'urbanisme, des collectivités territoriales et de l'environnement, diffusion au sein de l'équipe
- Suivi des réflexions de la FédéSCoT et autres scènes d'échanges

Compétences

Connaissances techniques

- Très bonne connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités locales
- Très bonne connaissance du droit de l'urbanisme : maîtrise des enjeux et procédures du SCoT, connaissance des outils et procédures publiques de planification et d'aménagement
- Compétences dans la conduite de projets, l'élaboration, l'animation et l'évaluation des politiques publiques
- Sensibilité aux enjeux de transitions environnementales, sociales, économiques et énergétiques
- Connaissance des procédures de marchés publics
- Qualification OPQU appréciée

Aptitudes

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse et de mise en perspectives des enjeux
- Capacité de présentation, d'animation de réseaux d'acteurs. Aptitude à décrypter les jeux d'acteurs
- Appétence pour le travail d'équipe, et les approches partenariales
- Rigueur et sens de l'organisation, capacité à rendre compte et à restituer
- Curiosité et créativité, esprit d'initiative, goût pour l'innovation
- Autonomie, disponibilité, qualités d'adaptation, capacité à travailler en équipe et avec des interlocuteurs aux profils et attentes variés : élus, services des collectivités locales, partenaires institutionnels, associations
- Sens de l'écoute, de la pédagogie, de la communication, souci de la concertation
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Suite Office 365)

Conditions de recrutement :

CDD de mission 3 ans

Prise de poste : début septembre 2022

Rémunération : grille statutaire + régime indemnitaire de la structure + TR

Télétravail possible 1 j / semaine

Statut : cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux/ attachés ou contractuel

Profil du candidat

Formation / niveau de qualification : Bac +5, en urbanisme, géographie, aménagement de l'espace, sciences politiques

Expérience confirmée de 5 ans en planification territoriale, effectuée en collectivités, en bureaux d'études ou au sein de l'ingénierie publique (agence d'urbanisme...)

Permis B

Candidature :

Lettre de motivation, références et disponibilités avant **le 8 juillet 2022** par courrier à

Mme la Présidente de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble, 44 avenue Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE ou par courriel : nathalie.fumex@scot-region-grenoble.org

Renseignements : Benoît Parent, directeur, benoit.parent@scot-region-grenoble.org, 06 44 22 12 10

Entretiens prévus semaine 29